

Bruno Julliard annonce une modernisation de l'accueil des tournages à Paris

A l'occasion d'une rencontre à l'Hôtel de ville de l'ensemble des professionnels de la filière tournage, Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture, dévoile aujourd'hui une série de mesures pour moderniser l'accueil des tournages à Paris, sources d'emplois et de retombées économiques pour la Ville, et vecteurs de son rayonnement en France et à l'international.

Paris développe une politique volontariste pour encourager l'accueil des tournages dans la capitale et accompagner la production cinématographique et audiovisuelle. Dès 2007, le site <u>parisfilm.fr</u>, bilingue, destiné aux professionnels français et internationaux, a contribué à mettre en valeur la richesse du patrimoine de la Ville et à faciliter son accessibilité. Dans un contexte économique difficile, le bilan est particulièrement positif, le nombre de tournages accueillis demeurant remarquablement stable, avec près de 3.000 jours de tournages en 2015 représentant environ 900 tournages.

C'est dans cette perspective de modernisation que la Ville de Paris présente aujourd'hui une nouvelle étape de simplification avec le lancement d'une application, dès le 1^{er} janvier 2017, qui permettra aux professionnels d'effectuer l'ensemble de leurs demandes de tournage en ligne et de payer les redevances de stationnement et d'occupation des sites de la Ville de Paris à partir d'une facture unique et selon des modalités simplifiées. En parallèle, une mise en commun des demandes d'autorisations de tournages entre la Ville de Paris et à la Préfecture de Police a été mise en œuvre.

« Faciliter l'accueil de tournage, c'est rendre Paris toujours plus attractive sur les plans culturels, touristiques et économiques. Véritables vecteurs de son rayonnement en France et à l'international, les tournages représentent un gisement de créativité et d'emploi parisien important que nous souhaitons soutenir », explique Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris.

La Mission Cinéma / Paris Film : www.parisfilm.fr

Paris Film, au sein de la Mission Cinéma de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, accueille et conseille les équipes de tournage. Elle coordonne, gère les demandes d'interventions techniques et délivre les autorisations de tournages dans les rues de Paris, sur la voie publique et dans les lieux dépendants de la municipalité.

Contact presse: Clara Paul-Zamour / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61